

## PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DE LA TABLE DES CHEFS D'UMF

Le jeudi 16 mars 2017, 9 h à midi

### PRÉSENT-E-S

#### **Chefs d'UMF**

D<sup>re</sup> Louis-Xavier D'Aoust (Des Faubourgs)  
D<sup>re</sup> Sabrina Gauthier-Bizier (Notre-Dame)  
Dre Angèle Lamarre (St-Hubert)  
D<sup>re</sup> Yolaine Sauvageau (Les Eskers)  
D<sup>re</sup> Isabelle Massé (La Sarre)  
D<sup>r</sup> Jordan Volpato (Cité de la Santé)  
D<sup>r</sup> Hugues de Lachevrotière (Sud Lanaudière)  
D<sup>re</sup> Lise Cusson, Dir. Adj. Aux affaires professorales

D<sup>r</sup> Alain Papineau (Baie des Chaleurs)  
D<sup>r</sup> Charles Bertrand (Hautes Laurentides)  
D<sup>r</sup> Janel Labbé (Trois-Rivières)  
D<sup>re</sup> Danielle Gagnon (St-Jérôme)  
D<sup>r</sup> Frédéric Picotte (Shawinigan)  
D<sup>re</sup> Nadia Hogue (St Eustache)  
D<sup>r</sup> Jean Pelletier, Dir. du département  
M<sup>me</sup> Élisabeth Larouche, Chargée de projet

### Sont excusé-e-s

D<sup>re</sup> Josiane D'Amico (Sacré-Cœur)  
D<sup>r</sup> Daniel Murphy (Verdun)  
D<sup>re</sup> Marie-Thérèse Lussier, directrice RRSUM

D<sup>re</sup> Isabel Rodrigues (Du Marigot)  
D<sup>r</sup> François Bonneau (B-Cartierville)  
D<sup>re</sup> Marie-Claude Lefebvre (HMR)

### Invités (es)

D<sup>r</sup> Pierre Bourgoïn, vice-doyen exécutif, sciences cliniques et réseau M<sup>me</sup> Sylvie Monier, directrice administrative

#### **1. PRÉSENCES ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

D<sup>re</sup> Cusson souhaite la bienvenue à tous les participants et fait lecture de l'ordre du jour.

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 JANVIER ET AFFAIRES DÉCOULANT :**

Le procès-verbal est adopté tel quel.

#### **3. REPRÉSENTANT DES CHEFS DE CUMF AU COMITÉ DIRECTEUR**

D<sup>r</sup> Jordan Volpato accepte de représenter les chefs au Comité directeur.

#### **4. SUBVENTION DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT : TRANSFERT DE L'UNIVERSITÉ AU CISSS/CIUSS POUR LES SECRÉTAIRES PÉDAGOGIQUES**

D<sup>r</sup> Pelletier présente D<sup>r</sup> Pierre Bourgoïn, vice-doyen exécutif, sciences cliniques et réseau et M<sup>me</sup> Sylvie Monier, directrice des services administratifs. Ils sont venus rencontrer les chefs pour leur présenter la nouvelle répartition de la subvention à l'enseignement et les orientations de la Faculté à ce sujet.

Pour l'UdeM, la subvention a été dirigée vers les CUMF en fonction du nombre de résidents. Calcul fait au nombre ETC résidents 260 jours par année. Chaque université a sa propre gestion. Les facultés n'ont pas les mêmes balises. Un cas particulier pour les UMF de l'Abitibi à cause du statut GMF-U-HE.

Chacun des chefs a reçu par courriel la copie conforme de la lettre que la doyenne a fait parvenir aux PDG d'établissement confirmant le montant que l'Université de Montréal a convenu d'affecter au financement de la secrétaire pédagogique. Les montants sont versés pour des projets éducatifs, pris au sens large. La secrétaire à l'enseignement peut faire partie des dépenses admissibles.

La procédure à suivre par les chefs de CUMF pour recevoir cette subvention est la suivante :

- dans la feuille « Reddition de compte 2016-2017 » et dans la feuille « Projet 2017-18 », dans la case « coordination de l'enseignement médical », décrire brièvement le projet en mentionnant l'utilisation prévue de ce montant:
  - Par exemple, pour le secrétariat académique : « engagement d'un agent administratif pour soutenir la coordination (horaires, communications, soutien au processus d'admission, accueil et évaluation pour les clientèles étudiantes) ».
  - Pour des CUMF qui assument déjà autrement le secrétariat pédagogique, d'autres projets éducatifs peuvent être décrits
- Échéance : Le D<sup>r</sup> Pierre Bourgoin, v.-d. exécutif, doit recevoir ce tableau dûment complété au plus tard le 31 mai 2017. La faculté veut verser le montant 2017-18 en début d'année financière, soit avant l'été.

Il faudra que les CUMF fassent les projets rapidement pour la prochaine année. Pour les questions des gestionnaires d'établissement, on doit se référer à M<sup>me</sup> Sylvie Monier et D<sup>r</sup> Pierre Bourgoin.

## **5. AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ;**

### **5.1 EMBAUCHE DES AACQ (AGENTS D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ) DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET HIÉRARCHIE FONCTIONNELLE**

Le processus d'affichage des postes d'AACQ est enclenché. L'embauche des agents est déjà effectuée dans certains établissements. L'autorité fonctionnelle sera sous le chef de la CUMF et dans les établissements c'est variable selon la vision des gestionnaires, ce qui signifie que les AACQ seront sous la responsabilité de la direction que l'établissement aura identifiée pour eux

### **5.2 COORDONNATEUR PROVINCIAL ET COMITÉ AVISEUR POUR LE CONSEILLER-CADRE À L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ;**

La description du poste de coordonnateur provincial des agents ACQ a été présentée par D<sup>r</sup> Pelletier. Il mentionne que son lieu de travail sera situé à Québec, au CIUSSS de la Capitale nationale. Il doit être nommé cette semaine. Il sera supporté par un comité aviseur dont la composition est à l'étude. Pour ce comité, les directeurs de département DMFMU recommandent qu'il y ait 2 chefs d'UMF, 1 directeur de département, 1 directeur de programme, 2 agents AACQ, 1 professionnel de DMFMU.

### **5.3 COMITÉ ACQ DU RÉSEAU CUMF ET COMITÉS LOCAUX;**

À la suite d'une discussion sur l'amélioration continue de la qualité, il est proposé de créer un sous-comité de la table des chefs sur la qualité dans le Réseau des CUMF. La première tâche du comité sera de déterminer le mandat. Il pourrait aussi proposer des balises claires pour les comités locaux d'amélioration continue de la qualité, puisque le comité du Réseau n'aura sa raison d'être que si nous avons la création d'un comité local dans chaque CUMF.

Composition suggérée :

- Représentant du RRSPUM, D<sup>re</sup> Marie-Thérèse Lussier;
- Représentant au comité aviseur national;
- 1 AACQ;
- 2 représentants des chefs (à déterminer);
- 1 Représentant des DLP – D<sup>r</sup> Mehrdah Razmpoosh;
- 1 co-gestionnaire;
- 1 patient partenaire;

**6. CHARTE DES UMF –PROJET DE FORMALISATION DU RÉSEAU CUMF;**

Il est proposé par D<sup>r</sup> Bertrand, appuyé de D<sup>re</sup> Nadia Hogue, d'accepter le projet de charte du Réseau des cliniques universitaires de médecine de famille (RCUMF) de l'Université de Montréal. (Sous réserve d'intégrer les dernières coquilles et changements).

**7. RECRUTEMENT GMFU**

**7.1 PROJET DE LOI 130 :**

D<sup>r</sup> Pelletier porte à l'attention des chefs, que les équipes de gestion des établissements pourraient demander des « exigences » supplémentaires aux médecins en se basant sur les principes du projet de loi 130. Il est important de rester vigilant, ajoute-t-il. D<sup>r</sup> Pelletier souhaite être informé lorsque qu'il y a renouvellement de privilèges et que des changements sont proposés par les établissements.

Les associations, FMSQ et FMOQ ont réagi à ce projet de loi. Une rencontre avec les quatre directeurs de DMFMU et la FMOQ est prévue le 3 avril prochain et ce sujet sera à l'ordre du jour.

**5.2 GUIDE DE GESTION :**

Le MSSS a fait circuler un guide de gestion dans les établissements. Celui-ci reprend les grandes lignes du Cadre de gestion GMFU. Les 4 directeurs vont réagir à ce document puisque l'arrimage n'est pas celui attendu et ne reprend pas tous les éléments du Cadre de gestion GMFU. C'est un autre sujet à l'ordre du de la rencontre avec la FMOQ, ajoute D<sup>r</sup> Pelletier.

**8. CARMS : RÉSULTATS 2017;**

D<sup>r</sup> Pelletier informe les chefs qu'il reste 20 postes libres pour le Réseau des CUMF de l'UdeM, et ce, après le premier tour du CaRMS. Pour l'ensemble des universités du Québec, l'UdeM est celle qui connaît la meilleure performance. Dans sa sélection de candidats, notre réseau a accepté 11 DHCEU. Au terme de ce premier tour du CaRMS, il y a 85 postes libres au Québec avec 65 externes qui n'ont pas encore de postes. Autre information transmise par Dr Pelletier : 80% des postes libres en médecine de famille au Canada sont au Québec.

## 9. RENDEZ-VOUS SANTÉ QUÉBEC (RVSQ)

D<sup>r</sup> Pelletier fait un suivi sur le dossier RVSQ. Il mentionne qu'il n'y a pas eu beaucoup de développement. Le MSSS n'a toujours pas répondu aux demandes de clarification du processus. D<sup>r</sup> Pelletier est d'avis qu'il y a beaucoup d'obstacles pour l'implantation d'un système de prise de rendez-vous centralisée en UMF. Il doute qu'il y ait la flexibilité nécessaire pour les diversités d'horaire des différents résidents.

Le directeur de département de l'Université Laval a fait des groupes de discussion avec ses chefs d'UMF et a réalisé un document sur les enjeux. D<sup>r</sup> Pelletier propose de faire circuler ce document et demande aux chefs du Réseau des CUMF et de lui parvenir leurs commentaires sur RVSQ.

Les 2 étapes déterminantes à venir : rencontre avec la FMOQ et la réunion du comité présidé par D<sup>re</sup> Lagüe. Il y a une proposition à l'effet d'avoir la participation des 4 départements sur le comité, par exemple 2 représentants par réseau universitaire. Les représentants pour l'UdeM seraient : D<sup>re</sup> Sabrina Gauthier-Bizier, chef de la CUMF de Notre-Dame et D<sup>re</sup> Josiane D'Amico, directrice-adjointe clinique au département.

D'autre part, D<sup>re</sup> Sauvageau mentionne que la CUMF des Eskers d'Amos est intégrée un projet-pilote avec toutes les UMF et GMF de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle fera un suivi à la Table des chefs lorsque les travaux seront entamés.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

### 10.1 INVITATION DE LA DOSPLI LE 24 MARS : INFORMATIONS SUR LE CADRE DE GESTION;

La rencontre se tiendra par visioconférence le 24 mars de 9 h à 11 h.

### 10.2 HÉPATITE- C;

Afin de faire bénéficier un maximum de québécois au programme Hépatite C et de donner un support scientifique aux médecins, une solution de téléconsultations est proposée par le MSSS. D<sup>r</sup> Pelletier est d'avis que les médecins des CUMF ont une responsabilité comme réseau universitaire. Il fera circuler les informations à ce sujet.

### 10.3 CHANGEMENT À LA DIRECTION DU DÉPARTEMENT- SUIVI;

Selon l'échéancier, la recommandation du comité de sélection sera transmise à la doyenne à la mi-mars. Cela permettra à la doyenne de prendre une décision, normalement à la fin du mois de mars, et faire part de son choix au Conseil de la Faculté du 6 avril.

### 10.4 ASSEMBLÉE ANNUELLE;

D<sup>r</sup> Pelletier rappelle qu'il reste quelques places disponibles pour le forum des milieux.

## 11. PROCHAINE RÉUNION DES CHEFS DE CUMF

Mercredi 10 mai 13 h à 15 h

---

Jean Pelletier, M.D.  
Directeur du département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Le 8 mai 2017 JP/el